

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES MINEURS

- J'autorise mon enfant à rentrer seul dès la fin des activités
- J'autorise mon enfant à être pris en photo ou filmé dans le cadre des activités
- J'autorise mon enfant à effectuer des déplacements avec les minibus de Thury Plein Air ou une voiture personnelle d'un bénévole
- J'atteste avoir été informé(e) que les enfants sont sous la responsabilité des cadres uniquement pendant les activités

A....., Le / /

Signature

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Je m'engage à respecter les règlements et statuts de Thury Plein Air
- J'autorise Thury Plein Air à me photographier dans le cadre des activités

A....., Le / /

Signature

**POUR TE METTRE
AUX COULEURS DU KCTH !**



CONTACTS

TEL : 02.31.79.40.59 / EMAIL : contact@thurypleinair.fr / SITE INTERNET : www.thurypleinair.fr

FICHE D'ADHÉSION THURY PLEIN AIR

Je souhaite adhérer à :

- L'association Thury Plein Air (*année civile*)

Je souhaite me licencier à (adhésion comprise) :

- La section Kayak Club Thury Harcourt (*année civile*)
- La section Club d'Escalade (*année scolaire*)

Partie réservée au club

- Règlement
- Certificat médical / QS Sport
- Assurance
- Fiche sanitaire

Facture n°

Licence n°

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Homme Femme

ADRESSE : N° RUE

CODE POSTAL VILLE

TEL : TEL PARENTS :

EMAIL PERSONNEL :

EMAIL DES PARENTS :



SECTION : KAYAK CLUB THURY HARCOURT

	LICENCES	AGE	MONTANT	
Septembre à décembre (16 mois)	1 ^{ère} année licence Jeune	8-15 ans	180€	<input type="checkbox"/>
	1 ^{ère} année licence Loisir	16 ans (dans l'année) et +	200€	<input type="checkbox"/>
	1 ^{ère} année licence Compétition	16 ans (dans l'année) et +	230€	<input type="checkbox"/>
Janvier à décembre (12 mois)	Licence Jeune	8-15 ans	150€	<input type="checkbox"/>
	Licence Loisir	16 ans (dans l'année) et +	160€	<input type="checkbox"/>
	Licence Compétition	16 ans (dans l'année) et +	190€	<input type="checkbox"/>

Mineur : je soussigné(e), Madame, Monsieur _____ :

- atteste que mon enfant est apte à nager au moins 25m et à s'immerger
- autorise mon enfant à participer aux activités de la section Kayak Club Thury Harcourt
- autorise les cadres de l'association à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence notamment en cas d'hospitalisation

ENGAGEMENT DE L'ADHERENT :

L'adhérent :

- s'engage à respecter les règlements de la FFCK et de Thury Plein Air
- s'engage à effectuer les permanences pour les majeurs ⁽¹⁾
- atteste être apte à nager au moins 25m et à s'immerger
- reconnaît avoir été informé des modalités de souscription d'une garantie individuelle complémentaire aux garanties incluses dans la licence

AVANTAGES DE L'ADHERENT :

- Possibilité d'utiliser le matériel canoë-kayak pour sa pratique personnelle ⁽²⁾
- -25% pour les accompagnateurs sur la location de canoë-kayak en présence de l'adhérent
- Accès aux séances esquimausage l'hiver
- Pour les parents de mineurs, une réduction de 15€ sera appliquée sur la cotisation sous condition d'inscription au planning d'une journée de permanence

A....., Le / /

Signature

Pièces obligatoires : certificat médical et assurance IA Sport+

(1) : journées participatives à la vie de l'association lors des weekends et jours fériés de location canoë-kayak entre avril et septembre. Le nombre de journée varie selon le profil de l'adhérent.

(2) : sous réserve de disponibilités, la base de plein air est prioritaire.

SECTION : CLUB D'ESCALADE

Septembre à Juin	AGE	MONTANT	
Licence Escalade Jeunes (6-8 ans) ⁽³⁾	6-8 ans	98€	<input type="checkbox"/>
Licence Escalade Jeunes (8-12 ans)	8-12 ans	168€	<input type="checkbox"/>
Licence Escalade Autonomie ⁽⁴⁾	6 ans et +	88€	<input type="checkbox"/>

Mineur : je soussigné(e), Madame, Monsieur _____ :

- autorise mon enfant à participer aux activités de la section Club d'Escalade
- autorise les cadres de l'association à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence notamment en cas d'hospitalisation

AVANTAGE DE L'ADHERENT

- - 10% pour l'adhérent et ses accompagnateurs sur la location de canoë-kayak

A....., Le / /

Signature

Pièces obligatoires : certificat médical

(3) : séance une semaine sur deux pendant les périodes scolaires

(4) : présence d'un adulte licencié obligatoire pour un jeune de moins de 16 ans

Les membres d'une même famille bénéficient d'une remise de 20%, appliquée sur la deuxième licence et les suivantes.

ADHESION THURY PLEIN AIR

Janvier à Décembre	AGE	MONTANT	
Adhésion (minimum 10€)	16 ans et + €	<input type="checkbox"/>

AVANTAGE DE L'ADHERENT

- -10% pour l'adhérent et ses accompagnateurs sur la location de canoë-kayak

A....., Le / /

Signature